Table des matières

du présent cahier

11

11 - La Croizette

- De la protohistoire au Haut Moyen-Âge page 02

- Le Moyen-Âge et la très ancienne maison forte page 04

- L'ancienne Croizette, son église et son cimetière page 05

- L'actuelle maison forte de la Croizette page 09

LA CROIZETTE

Depuis des temps immémoriaux notre Ussel intègre quatre agglomérations éloignées les unes des autres : le village de Leu, le village d'Ussel, le hameau de La Flotte et celui dit Les Marais

La Croizette est le nom du quartier le plus septentrional du village d'Ussel. Si ce nom est resté phonétiquement stable, par contre son orthographe est instable. Au début du 19ième siècle c'était la Crozette, On trouve aussi dans les textes la Crosette, la Croisette. Nous avons opté arbitrairement pour la Croizette.

Ce quartier est aussi le plus élevé de toute la commune (sa petite place est à une altitude de 316m). Bien que contigu aux autres quartiers de l'agglomération principale, il nous a semblé important de lui consacrer un cahier spécifique. Car, historiquement, c'est à la Croizette que se situe le berceau de notre village. Certes c'était il y a plus de 2500 ans, au temps des celtes occidentaux appelés gaulois, et aucun vestige apparemment n'y subsiste de cette époque lointaine. Mais un faisceau d'indices concordants amène à ce point de vue. Trois sont particulièrement à retenir :

Lors de la conquête de la Gaule, les romains dénommèrent le lieu Uxellodunum. Ce vocable indique une agglomération (-dunum) préexistant sur un lieu élevé (Uxello- qui est directement dérivé d'uxel, racine gauloise pour désigner un site en hauteur).

On sait par ailleurs qu'avant le neuvième siècle la place de La Croizette était au centre de la vie villageoise. Cette place était alors, et ce jusqu'au milieu du 19^{ième} siècle, beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. Une source généreuse y coulait.

On sait aussi que la première église pré-romane y avait été érigée par les habitants d'Ussel et ceux de Leu. Le cimetière qui l'entourait était commun aux deux villages. Ce séculaire cimetière restera en activité jusqu'en 1699 (cf. cahier 9 – les églises successives et autres lieux de culte).

Dès lors, sur le fond historique connu, un scénario s'organise.

De la protohistoire au Haut Moyen Âge

Vers 400 ou 500 avant J.C. quelques familles d'une tribu celte s'installent sur le seul petit plateau d'altitude du versant occidental, celui de La Croizette, à plus de 50 m de hauteur au-dessus de la plaine et à peu de distance de la ligne de crête. Ce type d'implantation en hauteur est caractéristique des gaulois de l'âge de fer. De là ils dominent toute la plaine et les populations encore à l'âge de bronze probablement installées près des sources ou en bordure des marais. Ces dernières adopteront très rapidement la civilisation nouvelle du fer et s'assimileront aux celtes.

La société se structure et le fer, à travers l'outillage très solide et performant qu'il permet, apporte un fort et rapide développement socio-économique. (cf cahier 02 : Géographie et protohistoire). Le village situé à la Croizette, avec ses nobles gaulois dominant la société locale, s'étoffe et vit ses plus belles heures.

En 52 avant J.C. les romains mettent fin à l'indépendance gauloise et s'implantent en Gaule y amenant leur civilisation. Les gaulois, pragmatiques, l'absorberont et en feront la civilisation gallo-romaine. Une grand domaine agricole se forme et s'organise avec, au centre, la villa romaine d'uxellum située probablement près de la ferme des Marais (voir cahier 13). Le village élevé de la Croizette périclite vraisemblablement à cette époque. Les populations en plein essor rapprochent leurs lieux de vie de leurs lieux de travail dans ces temps de paix qui durèrent plusieurs siècles. Le village de Leu s'est alors probablement développé tandis

que des groupes de maisons s'organisaient plus au Sud, un près de la source du bourg d'Ussel actuel, un autre près de la source jadis abondante de Fontbonne, et sans doute plusieurs autres près des sources les plus abondantes de la plaine. Vraisemblablement il y avait aussi à la Flotte une communauté (commerçante ?) en bordure de la voie romaine de grande circulation. Ces regroupements permettent une meilleure vie communautaire et d'entraide tout en laissant plus d'espace libre pour l'agriculture.

Au 5ième siècle les grandes invasions barbares déferlent sur la Gaule. La civilisation gallo-romaine, totalement déstructurée, disparaît. La Croizette recouvre son rôle originel de refuge et est probablement entourée d'une enceinte défensive en bois, terre et pierres. La population de Leu et celle d'Ussel y érigent une église commune entourée d'un cimetière commun (cahier 9 : les églises successives et autres lieux de culte). La cuve baptismale de cette église primitive y était fort probablement une grande vasque récupérée dans les constructions romaines ruinées qui existaient dans la plaine le long du Petit Ris, de l'amont de la ferme "Les Marais" jusqu'à Leu. Nous avons eu la surprise de découvrir à La Croizette, incorporés dans le talus de soutènement fait de pierres partiellement cimentées et qui borde le côté droit du chemin partant de la place en direction de la Noyeraie, trois morceaux visibles de cette antique vasque de calcaire. Elle était sculptée extérieurement et avait un bord ondulé. Épais de 5 à 6 cm, ces morceaux ont une surface d'environ 1000 cm^2 chacun (30 x 30 cm). Compte tenu de leur courbure interne, la vasque devait être imposante. D'autres morceaux invisibles sont peut-être encore dans ce remblais.

En 781 Louis le Débonnaire (dit aussi le Pieux), devenu roi d'Aquitaine, et qui aime Ebreuil comme l'aime son père Charlemagne, transforme cette petite bourgade en une véritable résidence royale où il s'installe. Elle deviendra à partir de 814 une des capitales itinérantes du vaste empire carolingien. Pour Ussel, paroisse agricole distante d'Ebreuil d'à peine plus de deux heures à pied, c'est une période de forte prospérité et d'augmentation importante des populations (voir cahier 04 : de César à 1789). Mais cette Renaissance carolingienne dure à peine quelques générations. Et de nouveau on replonge dans l'insécurité avec en plus une vacuité totale de l'État. La société est contrainte de se réorganiser au plan local pour survivre en autarcie et se défendre. Ce sont les débuts de la féodalité.

Le Moyen Âge et la très ancienne maison-forte

Le site de la Croizette dispose d'une surface quasi plane voisine d'un hectare, mais est situé à moins de 300 m de distance de la ligne de crête, 45 m sous elle. Venant de l'Est, on peut fondre sur la Croizette quasiment instantanément (moins de deux minutes) dans une descente rapide car sans obstacle naturel. Il est alors évident que ce petit plateau, pourtant cœur de la paroisse, ne peut être sérieusement fortifié. D'autant que les divers groupes d'habitations des paroissiens se sont chacun établis près d'une des nombreuses sources du pied de la colline. Ces petits hameaux sont ainsi souvent très éloignés les uns des autres et de La Croizette. En cas d'attaque éclair des hordes itinérantes, il est impossible à leurs

populations de rejoindre rapidement le plateau. Enfin la source de la Croizette étant la plus élevée de la commune, son débit ne permet pas d'alimenter en toutes circonstances la quasi totalité de la communauté villageoise qui s'y réfugierait avec en sus des animaux.

En ces temps troublés, pour se créer le havre sécuritaire indispensable à tous, la communauté paroissiale décida alors d'élever une vaste et haute butte artificielle plus éloignée de la ligne de crête et surtout plus difficilement accessible en ligne directe. Le choix se porte sur un emplacement un peu plus bas que La Croizette, 450m plus au Sud, près d'une source alors abondante et des quelques maisons de torchis qui l'environnent (Cette source qui existe toujours est la Fontaine sur la place du bourg). Ce choix rend aussi le nouveau site plus central par rapport aux divers petits groupe de maisons proches de sources et disséminés le long du pied de la colline. Puis on érigea en haut de cette motte artificielle une tour, accompagnées de quelques bâtiments pour les réserves et l'indispensable four, tandis que l'espace était clos par une longue palissade défensive fortifiée. Cette ensemble majoritairement en bois, matériau facilement combustible pour des attaquants, évoluera bientôt en l'importante construction en pierres que sera le château-fort d'Ussel aux siècles suivants. Depuis, mille ans d'érosion ont fait leur œuvre réduisant la hauteur de la motte, mais elle existe toujours. C'est maintenant l'église paroissiale Saint-Isidore qui en occupe le sommet. Fixateur de population, bientôt centre économique et administratif, le château redessine la géographie socio-économique de la paroisse et des campagnes environnantes. Un bourg actif se développera au pied du château. Et la Croizette qui jusqu'alors était au cœur de la vie villageoise, voit naître un second cœur de village au château féodal et au bourg contigu.

Mais en ces 9ième et 10ième siècles il est apparu très rapidement que les communautés périphériques de la paroisse sont trop éloignées pour rejoindre à temps le château-refuge lors des attaques surprises inhérentes aux hordes razziant les populations sédentaires et productrices (1,5 km pour la Flotte, soit au minimum 15 à 20 minutes de trajet avec un petit troupeau ; 1 km pour Leu, soit au mieux un peu moins de 10 minutes sans bagage et en courant avec femme et enfants pour grimper vers le château). C'est pourquoi Leu et La Flotte eurent chacune leur propre maison forte (cf. cahier 13). Il restait par ailleurs une solution de rechange pour ces habitants proches des marais de la plaine, c'était de se réfugier rapidement dans ces marécages encombrés de végétation où leur connaissance des passages aidait à s'y cacher quelques temps dans une relative sécurité.

La Croizette est à 500 m du château féodal, ce qui permet théoriquement à ses habitants de s'y réfugier très rapidement, d'autant que le trajet est en descente. Mais, comme nous l'avons montré plus haut, le site est extrêmement vulnérable. En cas d'attaque venant de l'Est ses habitants n'ont quasiment pas le temps de quitter leurs occupations en cours, et encore moins d'atteindre le château. Dans ces conditions, a-t-elle eu aussi sa propre maison forte en ces siècles lointains ? Celle que nous connaissons et qui est encore habitée en ce début du 21ième siècle, dite « château de La Croizette », date du 15ième siècle. Une réponse nous a été apportée par le satellite Spot 5. Bien que sa définition laisse à désirer pour des recherches archéologiques, il fait néanmoins apparaître les traces enfouies d'une très ancienne et vaste construction.

Cette dernière a toutes les caractéristiques d'une ancienne et imposante maison forte, voire d'une petite bastide. (image satellitaire de la page 5). Une cour contenant quelques petites constructions est fermée d'un corps de bâtiment de 60 m de long accompagné de deux ailes d'environ 40 m chacune. L'ensemble est clos à l'Est par un mur. Il y avait peut-être une tour engagée à chaque extrémité de la façade, à la liaison avec les ailes. Le sas d'accès, au Nord-Ouest, bien visible et en saillie, rappelle celui des châteaux forts d'avant Charles VII

(On trouve plusieurs exemples de telles entrées dans l'Armorial d'Auvergne, Bourbonnais et Forez datant de ce roi.L'un d'eux, extrait de cet Armorial est donné ci-contre).

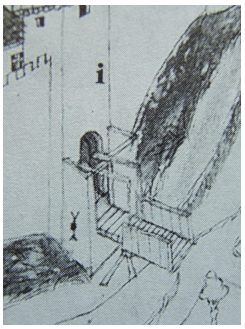

Selon toute vraisemblance pendant le Moyen Âge le territoire d'Ussel disposait donc d'au moins quatre enceintes fortifiées: le château féodal dans le bourg, et trois maisons fortes excentrées Leu, La Flotte et La Croizette. Toutefois, si celles de Leu et de La Flotte sont connues par les textes (cf. cahier 13), nous n'avons pas su retrouver d'information concernant celle de La Croizette pour la même époque. L'important bâtiment dont les traces de fondations apparaissent sur les images du satellite peut aussi être un bâtiment civil des 11ième ou 12ième siècles (hôpital, couvent, ..) transformé en maison forte au début de la guerre de Cent Ans. Au cours de cette longue guerre, à une date inconnue, elle aurait été prise par les anglais ou leurs alliés, probablement incendiée, détruite et jamais reconstruite. Des fouilles archéologiques seraient ici souhaitables (comme elles le sont en plusieurs autres endroits précis de la commune). Elles permettraient d'abord de confirmer que ce qui apparaît sur l'image a encore une existence réelle en sous-sol. Certes, il y a inadéquation entre la définition du satellite (carrés de terrain de 2,5m de côté) et des traces archéologiques d'anciens murs enfouis. Mais ces deux rectangles emboîtés, les murs parallèles, l'existence systématique d'angles droits à l'exclusion de tous autres, éliminent la possibilité d'un artefact. Reste à connaître l'âge de ce bâtiment. Sommes-nous vraiment en présence d'une construction d'avant la guerre de cent ans ou ces traces sont-elles celles d'une construction plus tardive (petit château renaissance détruit pendant les guerres de religion ? usine des 17ième ou 18ième siècle ?) . Si les fondations, voir les caves, de cet énorme bâtiment jusqu'alors inconnu (largement plus de 2.000m^2 d'emprise au sol) subsistent, une fouille archéologique spécifique infirmerait ou confirmerait les hypothèses émises. Elle permettrait de le dater, d'en établir l'histoire (construction, modifications, utilisations, destruction). Un vaste pan totalement oublié de l'histoire de notre village s'en trouverait ainsi ressuscité.

Après l'extraordinaire révolution industrielle et la vitalité des siècles d'or du Moyen Âge (12ième, 13ième et première moitié du 14ième siècle), c'est la guerre de cent ans sur le sol de France (cf. cahier 04). En ces temps troublés la très vieille maison forte de la Croizette aurait été prise et anéantie. Le quartier de la Croizette était dorénavant sans défense. Il était impératif d'en ériger une seconde. Elle fut construite une centaine de mètres plus au Sud, un peu plus bas et à flanc de colline, probablement vers les années 1450. Plus petite que la précédente, sa position nouvelle la rendait aussi moins visible. C'est notre « château de La Croizette » actuel

L'ancienne Croizette, son église et son cimetière

Au Moyen Âge, et jusqu'à la guerre de Cent-Ans le bourg d'Ussel s'était naturellement développé au pied du château féodal. Cependant le cœur traditionnel de la paroisse restait la place de la Croizette. D'une part il y avait là l'église paroissiale et le

cimetière, c'est-à-dire le lieu où s'officialisait à ces époques les événements marquant la vie des individus, des familles et ceux soudant la communauté villageoise et paroissiale. D'autre part elle restait le lieu de passage obligé pour tous, et donc très fréquentée. Son nom de Croizette est probablement le reflet du trafic croisé incessant en ce lieu. Les gens des deux villages et des hameaux s'y rencontraient constamment en arrivant et en empruntant un des quatre grands chemins qui y convergeaient (1, 2, 3, 4 de l'image ci-dessous où le Nord est à droite):

- celui venant de Leu, finalement disparu dans la deuxième moitié du 20ième siècle (1),
- celui venant d'Ussel (2),
- celui continuant en direction du Nord, à flanc de coteau et à niveau constant (3). Courant aux pieds de très anciennes carrières de pierre de construction et de pierres à chaux. Il était aussi celui de la « noyeraie » d'où l'on tirait une grande partie de l'indispensable huile (lampes, ….) .
- celui du moulin à vent (4) qui était alors l'unique chemin permettant aux villageois et paysans de la paroisse non seulement d'aller faire moudre leurs grains au moulin, mais aussi d'accéder et de revenir aisément de leurs vignes plantées sur le haut du versant oriental de la colline (Les Bachats, Les Garennes) ou de commercer directement avec la vallée de la Sioule (Etroussat, Barberier, Douzon). Ce moulin à vent est connu par un texte de 1322 qui fait état d'un fief aux Garennes d'Ussel ayant hôtel, terres, moulin et vignes, appartenant à Huguonin Thibaut. (voir cahier 04).

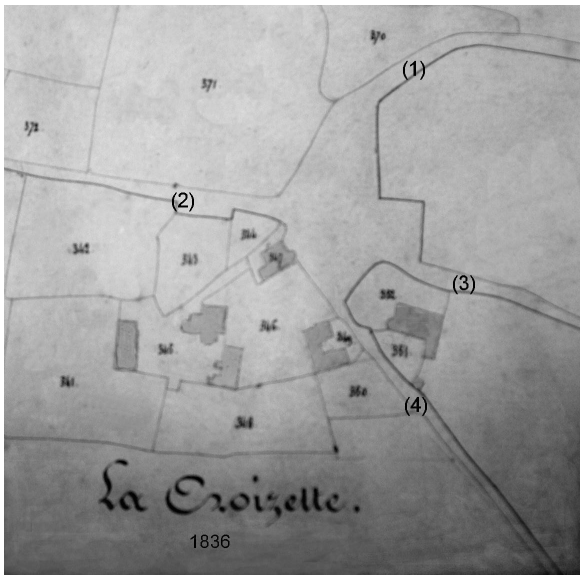

Situé entre 312 m et 318m d'altitude sur le versant occidental de la colline et dominant toute la plaine, ce tertre de la Croizette (sensiblement la place du plan ci-dessus) est une surface plane, quasi horizontale d'environ un hectare de superficie. Il y a eut sur ce tertre le village celte de l'âge de fer, celui gaulois du temps des grandes invasions, l'église pré-romane puis les édifices cultuels relevés successifs, le cimetière autour de l'église et qui s'est perpétué depuis son origine au Haut Moyen-Âge jusqu'à l'aube du 18ième siècle.

Après 1836 une maison a été construite en plein centre de la vieille place transformée en jardin et prairie, la phagocytant ainsi presque entièrement. Puis une autre maison s'implante en bordure Nord-Est dans le peu restant (le Nord est situé à droite de l'image ci-contre). Ainsi presque 90% ont été privatisés dans la deuxième moitié du 19ième siècle, ne laissant qu'un tout petit espace résiduel au croisement des chemins et qui est la minuscule place que

nous connaissons. L'ancienne place cadastrée en 1836 a été reportée en pointillé sur la photo satellitaire de 2008.

La pêcherie qui y avait été construite en 1741 à la Croizette n'est plus. Elle a été démolie en décembre 1857 (cf. cahier 09). La fontaine du quartier qui l'alimentait et dont parle l'abbé Boudant en 1868, n'est elle aussi plus visible.

Il en est de même pour l'ancestral chemin entre Leu et La Croizette. Voie de grande circulation communale pendant pratiquement 10 siècles, il perdit une partie non négligeable de son activité à partir de la guerre de Cent Ans, après les destructions du moulin à vent et de l'église. Les gens de Leu se tournèrent vers les moulins au fil de l'eau (ris Madelot, Boublon). Ils préférèrent aussi emprunter un nouvel itinéraire, plus direct et moins pentu, pour rejoindre l'église du château féodal promue de facto église paroissiale (En comptant les dimanches ordinaires et les très nombreux jours de fêtes religieuses, il y avait en ce Moyen Âge près de 100 jours fériés par an).

Parallèlement, au fil du temps, le centre traditionnel de la paroisse se déplaçait de façon de plus en plus prégnante vers la château devenu centre administratif et judiciaire, et le bourg de commerçants et d'artisans à son pied. Mais le vieux chemin de Leu conserva encore longtemps une activité notable dans le cadre des travaux agricoles, du vignoble du haut de la colline et du cimetière paroissial de la Croizette qui resta en activité jusqu'en 1699. Puis, au cours du 20ième siècle, la modification des pratiques culturales, la mécanisation sans cesse plus importante, l'abandon des vignes trop gourmandes en main d'œuvre, puis les deux remembrements lui furent fatals. Les photos aériennes décennales successives de l'IGN et les cartes d'état-major retracent son agonie. Le vieux chemin existe encore sur la carte d'état-major de 1945. En 1946 et 1956 les photos montrent qu'il est encore bien marqué en partant de la Croizette mais qu'il semble peu fréquenté au milieu de son parcours vers Leu (trace ténue et enherbée). En 1965 la photo montre un nouveau tracé de chemin pour suivre les limites de grands champs rectangulaires. Le remembrement de 1953 est passé par là. La carte d'état-major de 1967 porte tout le réseau des chemins qui quadrillent de la commune, mais l'ancien chemin allant de la Croizette à Leu n'y est plus porté. Enfin sur les cartes IGN (série bleue) de 1991 et 2000 il n'en reste que quelques dizaines de mètres résiduels partant de la place, comme on peut le voir portion sur la prise de vue satellitaire de 2008 (page 6).

Les documents de la page montrent par ailleurs que l'urbanisation à La Croizette a beaucoup changé depuis 1836. Trois maisons ont disparu, trois ont été agrandies ou notablement modifiées, et cinq nouvelles constructions avec dépendances ont vu le jour.

Ainsi des quatorze siècles du passé chrétien de ce quartier tout semble avoir disparu à l'exception des trois morceaux d'une vasque cités plus haut et peut-être du «couvent» ou «hôpital », voire «maison-forte ou bastide» dont les traces ont été signalées plus haut (pages 4 et 5). Dans ce contexte, est-il au moins possible, à partir des archives, de localiser l'emplacement du millénaire complexe ecclésial oublié ?

Que nous apprennent ces archives sur le lieu de culte de La Croizette et sur le cimetière qui l'entourait ? Nous disposons de cinq informations :

-1- Le cimetière fut interdit de sépulture en 1686 car son emprise était devenue extrêmement floue et que les animaux y pacageaient librement depuis longtemps. Il fut alors clos d'un mur puis remis en service fin mai 1688.

-2- A compter de 1699 le cimetière de La Croizette n'est plus utilisé. C'est le nouveau cimetière autour de l'église Saint-Isidore dans le bourg d'Ussel, qui prend le relais.

-3- Au milieu du 19ième siècle l'abbé Boudant s'appuyant sur la mémoire populaire encore vivante, rapporte que la première église connue d'Ussel était construite sur la chaume de la Croisette, « *à quelques pas de la petite fontaine* (écrit l'abbé) ».

-4- L'abbé écrit encore en 1858, parlant du cimetière de La Croizette *«*(Puis) *ce vieux champ de repos est devenu un pâturage ouvert à toutes les bêtes de la contrée, et en même temps une carrière d'argile qui mettait fréquemment à nu des squelettes entiers. Transformé en 1830 en jardin du maître d'école, c'est aujourd'hui la propriété d'un particulier qui va là créer son habitation »*

-5- Au début du 20ième siècle, l'abbé Grégoire écrit *« les registres paroissiaux de 1630 parlent de la chapelle de la Croisette, sans lui donner le titre paroissial* (Chantelle et ses environs, 1909)».

Que peut-on en déduire ?

Le point 3 et le point 5 confirment, s'il était besoin, que la première église pré-romane de la paroisse était construite sur le tertre de La Croizette. Et qu'elle s'y est perpétuée pendant des siècles. En effet, on sait que les celtes christianisés érigeaient quasi systématiquement leur nouveau lieu de culte au voisinage immédiat d'une source. Cette association s'est perpétué longtemps, particulièrement en Bretagne où les exemples encore vivants abondent..

En 1630 l'église des origines n'est plus depuis longtemps. Une chapelle occupe son emplacement. Le cimetière l'entoure toujours, mais il n'y a quasiment plus de murs pour en limiter l'emprise.

En 1687/88 un mur est construit pour clore le cimetière paroissial. Mais on cessera d'utiliser ce lieu de sépulture à compter de 1699 et le mur d'enceinte tout neuf ne sera donc plus jamais entretenu à l'avenir.

En 1830 le vieux cimetière abandonné depuis 131 ans est transformé en jardin (celui du maître d'école). La chapelle de 1630, elle aussi sans doute laissée à l'abandon, est vraisemblablement devenue une quasi ruine maintenant. Même si certains l'ont utilisé comme carrière de pierres, il est peu probable que le maître d'école ait entrepris le pénible travail de se débarrasser des éboulis et restes de murs. Il lui était plus facile de cultiver l'espace dégagé de l'ancien cimetière à l'entour.

Un peu avant 1858 un particulier (François Pélisson d'une vieille famille usselloise) achète la zone pour y bâtir son habitation et le maître d'école transféra son jardin à l'entrée du village, sous le prieuré, à l'emplacement d'une très ancienne petite place (cf cahier 07). Sans doute le nouveau propriétaire a-t-il utilisé les quelques pierres résiduelles de la vieille chapelle dans la construction neuve. Ceci lui permettait de gagner sur les matériaux et de se créer un entourage de bonne terre homogène et propre

Parallèlement, en 1859/60 le mur de clôture de cet ancien cimetière a seulement 170 ans d'existence et, probablement respecté pour ce qu'il représente, est encore en relatif bon état.

Les très vieux cimetières entourant encore des églises de campagne montrent que ces enclos paroissiaux sont très généralement de faible superficie et quasi horizontaux, même en régions de collines. Celui de La Croizette ne devait pas déroger à la règle. Et l'environnement pentu autour de la place réduit les possibilités de positionnement probable.

Toutes ces remarques conduisent à penser que le séculaire ensemble ecclésial de la Croizette se situait en marge Nord-Ouest de la place actuelle, entre l'ancien chemin venant de Leu et le chemin de la Noyeraie. La petite surface carrée avec des murs à angle droit au Nord de cet espace pourrait être le reste du mur de l'enclos paroissial et de l'ancien cimetière. Mais, là encore, seule l'archéologie permettrait d'infirmer ou de confirmer ces déductions

L'actuelle maison forte de la Croizette

Ce manoir fut bâti dans la deuxième moitié du 15ième siècle, pour doter le quartier d'une nouvelle maison forte. Nous sommes alors à la sortie de la guerre de cent ans. Nous n'avons malheureusement pas su trouver le bâtisseur, ni les propriétaires successifs au 16ième siècle. Ensuite cette maison forte est historiquement liée à la famille Peyret. En 1994 Raymond d'Azémar a publié ses notes sur cette famille usselloise (pages 114 à 116 de son tome premier). Ses propos sont repris ci-dessous.

D'après quelques vieux actes, on pourrait croire que le château de la Croizette fut bâti par la famille PEYRET, dont un membre était capitaine-châtelain d'Ussel dès 1613. C'étaient peut-être les descendants de Guyot PEYRET, Damoiseau, qui faisait foi et hommage en 1397, pour garenne et île contiguë qu'il possédait à Chantelle-la-Vieille, plus partie de bois, dîme et rentes (Noms féodaux, II page 744)

Pour notre part (R d'A), nous donnons une autre origine à cette famille dans l'article : domaine, moulin, seigneurie des PERRETS, dans Barberier, pour arriver toutefois aux mêmes propriétaires et habitants du château de La Croizette au cours du 17ième siècle, à savoir :

- I – Annet PEYRET, sieur de la Croizette, Capitaine-Châtelain d'Ussel, ainsi qualifié en 1613, 1618, 1622, dans les Terriers du Prieuré des jésuites de Chantelle. Sa femme Louise RUCHARD fut le 06 décembre 1628 marraine à Ussel de Louise PERRET fille de Gilbert PERRET et de Gilberte GOBERT. Louise épousera vers 1662 Jehan CHARTIER
- II – Michel PEYRET, sieur de la Croizette, Procureur du roi en la châtellenie d'Ussel en 1643. Il fut aussi fondé de pouvoir du Frère Achille de Valencey, Commandeur de La Marche, de 1626 à 1646. Marie ROBERT, sa femme, fut marraine à Barberier, le 21 juin 1648, à la présence de Jean PEYRET qui suit. Dans ces actes tous sont qualifiés : « sieur de la Croizette, y demeurant »
- III – Jean PEYRET, sieur de la Croizette. Il est qualifié dans un acte de baptême de Barberier de mars 1653, de Gendarme de la Compagnie du Roy. Les mots « noble et escuyer » sont rayés sur ce registre. Fils de Michel, Procureur du Roy et de Marie Robert, il épousa le 28 avril 1653 Damoiselle Gabrielle de Guillebon de Fontviolant (Saint-Cyprien) d'où Marguerite qui suit. En 1667 sa veuve épousa en secondes noces Gilbert Gauvin, dit le jeune, qui était greffier en la châtellenie d'Ussel
- IV - Marguerite PERRET, alias PAYRET, se maria à Barberier le 24 juillet 1668 avec François de la Chaussée (deuxième du nom), dit « bourgeois ». Il succéda à son père en qualité de régisseur de la seigneurie de Charbonnière (Barberier) et demeurait en 1691 dans ce château. Marguerite hérita du château de la Croizette puisque dans l'acte de baptême de Marguerite Fournier du 12 juin 1672 à Etroussat, où elle est marraine, son époux François de la Chaussée est qualifié de « Sieur de la Croisette ». Il mourut à Etroussat et fut inhumé dans l'église le 22 août 1694. Depuis son veuvage il n'était plus « Sieur de la Croisette ». Ainsi Marguerite fut vraisemblablement la dernière des PERRET à habiter et être propriétaire du manoir de La Croizette. Ce fut certainement les circonstances de la vente de ce fief, qui, d'après l'abbé Grégoire, appartenait en 1675 et en 1687 au sieur Jean DURAND
- La famille PERRET resta cependant fidèle à Ussel. On y trouve à la fin du 17ième siècle:
- – Gilbert PERRET, notaire royal et procureur en la châtellenie d'Ussel et y demeurant en 1663 avec sa femme Marie Barrat. Dans un acte du 14 avril 1671, il est dit Sieur de la Grand-Font (Saint-Cyprien) et notaire royal. Avec Marie Millet, sa seconde épouse, il fut père de Jean-François qui suit.

- – Jean-François PERRET, baptisé à Etroussat le 18 avril 1668 était en 1696 Sieur de la Grand-Font et Greffier de la châtellenie d'Ussel
- Citons encore au début du 18ième :
- - Louise PERRET décédée à Ussel à l'âge de 35 ans et inhumée le 19 avril 1705 dans l'église à côté de l'autel de St Roch
- - Jeanne PERRET femme de Gilbert Ribaud procureur du roi en la châtellenie d'Ussel (acte de baptême de leur fille Louise à Ussel le 04 mai 1704 ; acte de baptême de leur fils Gilbert à Ussel en 1706 ; acte de baptême de leur fille Françoise, le 10 juillet 1708 à Ussel)

Pour complément au recherches de Raymond d'Azémar sur les PERRET signalons que nous avons trouvé dans l'état civil d'Ussel trois enfants nés à Ussel de Gilbert PERRET, greffier et praticien d'Ussel, et de son épouse Gilberte GOBERT :

Louise PERRET née le 06 décembre 1628 et qui épousera Jehan Chartier (annexe 16)
Gilbert PERRET né le17 février 1634
Symphorien PERRET né en 1637

(Ajoutons pour la petite histoire qu'au milieu du 20ième siècle il y avait encore à Ussel une madame PERRET, veuve, et mère de deux filles).

Les PEYRET alias PERRET furent donc propriétaires du fief de la Croizette et de sa maison forte, et y vécurent, au moins de 1613 à 1673 c'est-à-dire au cours des longs règnes de Louis XIII et Louis XIV. Ils furent aussi en exercice dans la châtellenie d'Ussel pendant un siècle, peut-être plus.

D'après l'abbé Boudant (milieu 19ième) et l'abbé Grégoire (début 20ième siècle), le château de la Croizette passa ensuite de Jean DURAND à noble Charles-Christophe de JADON, écuyer, seigneur du Bouchet, et fils d'Adrien, écuyer, sieur de La Garde. Charles-Christophe épousa Marie de La Boulaye de Cueillat (Etroussat) le 16 février 1676. De ce mariage naquirent : Claude de JADON né le 02 juillet 1684 et baptisé le 25 à Etroussat, Gilberte vivante encore en 1715, Alphonsine morte à 14 ans et enterrée à Etroussat le 15 mai 1693, et Elizabeth-Thérèse née le 02 mai 1696 et baptisée à Etroussat le 20 mai.. Charles-Christophe de JADON fit déclaration d'armoiries vers 1698, à l'Armorial de France, registre de la Généralité de Moulins, sous le numéro 309 (Vayssière, Arch. Hist. II page 250)

En 1714 Claude de JADON, Sieur de La Garde et du Bouchet, demeurant paroisse d'Ussel, et qui a 30 ans, fut nommé Lieutenant au régiment de Brie. C'est probablement lui qu'on retrouve à Escurolles où il est marié avec demoiselle Anne du Peyroux des Escures (Saint-Didier). En 1726 ce dernier est dit sieur de La Corde. Dans le premier tiers du 18ième siècle trois membres de la famille JADON ont été inhumés dans l'église d'Ussel

La Croizette passa ensuite par mariage à François du PEYROUX, fils d'Antoine du Peyroux, seigneur des Escures, et de Marie de Gaulmin. Marie de JADON, son épouse, lui avait apporté en dot le château de la Croizette. Devenu veuf, il épousa en secondes noces Denise Delavigne, d'une famille bourgeoise de Billy.

Son fils né du premier mariage, Claude du PEYROUX, écuyer, sieur de la Croizette, servit dans le Corps royal d'Artillerie. Il portait "*de gueules, à trois chevrons d'or, au pal de même brochant sur le tout*". Cet officier d'Artillerie épousa vers 1805 Marie-Constance SECRETAIN de NEUVILLE d'une vieille et illustre famille usselloise (cf. cahier 04, de César à 1789, avant dernier paragraphe - et annexe 15)

Le 03 octobre 1826, le château fut vendu à Auguste-François BOUDANT. Il est membre de la famille de l'abbé Gilbert Boudant (1808-1867) natif d'Ussel et curé de Chantelle, et de monsieur Boudant, docteur en médecine, conseiller général de l'Allier sous le second Empire (1852-1870) et maire de Gannat.

En 1900 le "château" appartenait à madame de BENAC. Laissé sans aucun entretien pendant de nombreuses décennies, au fil du temps il devint une quasi ruine. En 1960 madame et monsieur VIRMAUX-REYNAUD, universitaires et écrivains, rachetèrent ce qu'il en restait. Avec le concours décisif de l'entrepreneur Albert MOUNIN, futur maire de Fourilles, décédé en 2008, ils le restaurèrent de 1961 à 1970 dans le cadre de l'Association Chefs-d'Œuvre en péril. Et en 1968 ils obtinrent qu'il figure à l'Inventaire des Monuments historiques de l'Allier. Monsieur Virmaux devenu veuf est décédé il y a peu. Mais sa famille continuent de séjourner dans les lieux. La maison forte de la Croizette a ainsi été sauvée des outrages du temps et des hommes et perpétuée pour les générations futures.

D'approximativement 20m x 10m elle est implantée sur le flanc pentu du coteau. Elle présente ainsi au regard trois niveaux sous grenier du côté Ouest et seulement deux du côté Est. Ces niveaux sont les caves (au niveau du sol des côtés Ouest et Sud), les parties communes (au niveau du sol du côté Est et rez-de-chaussée de l'habitation), l'étage privatif au-dessus, puis, sous les toits, le grenier.

Le cadastre de 1836 la montre avec deux tours engagées, l'une proche du centre de la façade Est, l'autre au milieu de la face Sud.

Cette tour méridionale a disparu au 19^{ième} siècle puisque la photographie du début du 20^{ième} (ci-dessous) montre une façade nue équipée d'un porte grossière ouverte au niveau de la cave pour y donner un accès direct et de plein pied. En 1960 cette façade était en ruine. Elle dut être entièrement refaite. Totalement neuve depuis, elle est équipée de grandes fenêtres modernes qui rendent l'intérieur lumineux. Cependant, pour rappeler les temps anciens, une séculaire porte de pierre a été substituée à celle ouverte au siècle précédent pour créer l'accès de plein pied à la cave. Par ailleurs une petite fenêtre, elle aussi en pierre, a été placée au niveau du grenier. Ces deux ouvertures de récupération et de même facture, possèdent des linteaux Renaissance ornés d'un arc en double accolade. Elle sont positionnées sur l'axe central de cette nouvelle façade méridional.

La carte postale ancienne de la page suivante montre la maison forte telle qu'elle était au début du 20^{ième} siècle. La façade principale, tournée vers l'Est, donc vers la ligne de crête voisine, comporte près de son centre, comme nous l'avons dit, une tour ronde engagée du haut de laquelle on a une vision unique et directe sur la ligne de crête toute proche. Cette disposition surprenante qui tourne le dos à la plaine, conforte l'idée que la précédente maison forte de la Croizette fut investie et détruite par une attaque surprise venant du haut de la colline et qui la prit à revers. On peut aussi extrapoler de cette disposition nouvelle que relativement peu d'années s'écoulèrent entre la destruction de la vieille maison forte et l'érection de la nouvelle (peut-être avec les pierres de l'ancienne située à environ 150 m au Nord). Par ailleurs quelques corbeaux monolithes subsistent à mi-hauteur de la tour et sur la façade orientale à hauteur de l'étage privatif. Ces corbeaux laissent supposer l'existence ou le projet de hours ou de machicoulis défensifs lors de la construction de l'édifice

Quelques décennies plus tard, à la Renaissance, des ouvertures furent percées à l'étage supérieur et équipées de fenêtres à meneaux. Plus tard encore, d'autres fenêtres furent ouvertes au rez-de-chaussée actuel. Enfin dans les années 1960 un "garage" fut accolé à la face occidentale du bâtiment. L'utilité première de cet ajout n'est pas d'être un abri pour des véhicules, mais d'être un contrefort stabilisant cette très haute façade occidentale

pluriséculaire. Par ailleurs le toit en terrasse de cet ajout agrandit l'étage des parties communes.

Mais ce qui frappe le plus en pénétrant dans l'édifice, c'est son caractère de havre défensif. Les niveaux sont totalement indépendants.

On aboutissait à la cave par la petite porte basse du pied de la tour suivie du petit escalier qui y descend. Mais pour un assaillant cette cave n'est qu'un cul-de-sac sans communication avec le reste du bâtiment.

Les étages de l'habitation et le grenier sont indépendants les uns des autres. La seule communication entre eux ne peut se faire que par un escalier à vis fait de très belles marches en calcaire blanc. La tour est à la fois le soutien externe des marches monolithes et la cage de cet unique escalier de communication. La défense contre les intrus était ainsi optimisée.

Signalons au rez-de-chaussée, à droite après avoir franchi l'unique réelle porte d'entrée du pied de la tour, la vaste cuisine et sa grande cheminée où l'on pourrait faire cuire un gros animal entier. Elle est équipée d'un imposant et haut manteau monolithe aux coins arrondis au-dessus des pieds droits, dépourvu de toute moulure décorative. Seul, en son centre, se voit un anneau en demi-bosse dans lequel étaient des armoiries ou un monogramme. Malheureusement ce blason a été buriné et rendu illisible (fort probablement suite aux décrets révolutionnaires de 1791 et 1792 et aux fortes sanctions associées à leur non application). Il est donc impossible de connaître l'origine de ce manteau. Le propriétaire actuel pense qu'il est de récupération. Quoi qu'il en soit ce manteau a plusieurs siècles. **********

Des dépendances non contiguës étaient associées à cette maison (écuries, remises, etc.) Le cadastre de 1836 signale encore trois blocs de constructions disséminées dans le parc. Celui de l'entrée et celui au Sud de la propriété ont disparu depuis, comme on le voit en comparant ce cadastre avec l'image satellitaire (page 6 ci-dessus). La tour encastrée permet de repérer aisément la maison forte parmi les divers bâtiments

Signalons enfin, dans l'unique bloc de dépendances restant, deux fours à pain contigus comparables au grand et au petit du prieuré (cf .cahier 08). La sole du principal, comme au prieuré, a environ deux mètres de diamètre. Ces fours semblent en très bon état et leurs

cheminées ont été refaites. Après plusieurs chauffes en quelques jours, ils pourraient probablement être de nouveau opérationnels.

Le dispositif défensif essentiel interne à la maison forte consiste, comme nous l'avons vu, en un unique escalier à vis et enfermé dans la tour engagée au milieu d'une façade principale à deux niveaux. Avec ce verrou sécuritaire caractéristique, La Croizette se conforme à la norme traditionnelle des petites maisons fortes de la fin du Moyen-Âge.

Bien qu'érigées sur ce standard, elles présentent cependant des caractères complémentaires propres au constructeur, ce qui les rend notablement très différentes d'aspect. La tour engagée peut être carrée comme à Poussy (arrondissement de Moulins), à La Forêt (commune de Bourbon l'Archambaud), ou au Montet (commune de Sauzeret, arrondissement de Montluçon), etc. Elle peut être octogonale comme à Risse (arrondissement de Souvigny), à Brugheas (arrondissement de Vichy), à Montgond (le Montgond de St Bonnet de Rochefort), …., ou être ronde. Par ailleurs le nombre des niveaux peut parfois être supérieur à deux comme La Motte à Mazerier ou l'on en compte trois, ou le château de Bordes à Couzon ou l'on en compte quatre. De plus l'accompagnement extérieur est très variable ici des douves d'enceinte, là quatre tours d'angle additionnelles (comme au Mas, commune de Teillet d'Argenty, arrondissement de Montluçon). Etc.

Parmi toutes celles que nous avons pu voir, seules échappent à cette grande variabilité apparente trois maisons fortes qui, à première vue, pourraient passer pour des clones. Ce sont Avreuil au Nord du département (commune de Franchesse, arrondissement de Moulins), La Croizette (commune d'Ussel d'Allier), et Fontariol (commune du Theil) à 17 km au NNO d'Ussel. Celle de Fontariol semble être la plus ancienne. Contrairement aux deux autres, sa tour a une épaisse base conique qui monte jusqu'au tiers de la hauteur, rappelant fortement les tours de châteaux forts des siècles précédents. Il ne faut pas conclure de cette étroite ressemblance architecturale que la Croizette a été copiée sur le voisin du Theil, mais plutôt qu'à Ussel on a fait appel aux entrepreneurs régionaux qui avaient déjà construit Montariol et donné satisfaction. Tout le monde y trouvait ainsi son compte à moindres frais.